

LA FEUILLE

Saint-Médard-sur-Ille



L'AGENDA

3 février : Bilan de l'atelier mémoire de l'année passée à 10h en salle Anne-Marie Rivière.

9 février : Assemblée Générale de l'association 35 des Saint Médard de France à 11h en salle Anne-Marie Rivière.

17 février : Conseil municipal à 20h en salle Anne-Marie Rivière.

17, 18 et 19 février : dispositif argent de poche à destination des 16-18 ans.

21 février : Assemblée générale du Comité des fêtes en salle Jacques-Jérôme Fontaine.

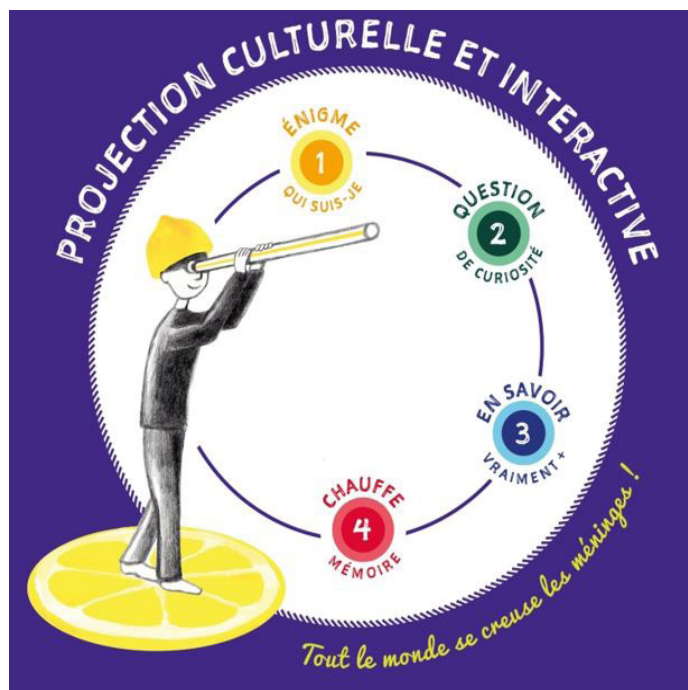
Début mars : Conseil municipal en salle Anne-Marie Rivière. La date définitive sera fixée lors du conseil du 17 février.

7 mars : Choucroute organisée par l'association des chasseurs à 19h en salle Octave Jus.

8 mars : Randonnée à Gahard avec l'Amicale Laïque, départ à 13h30 de Saint Médard.

Conformément au code électoral, pendant les six mois à venir, en raison de la période pré-électorale des élections municipales de mars 2020, la collectivité ne peut plus assurer la promotion de sa gestion.

Les publications se contenteront donc de vous communiquer l'agenda et des informations événementielles, associatives ou culturelles relatives à notre commune. Des informations nationales ou communautaires pourront également être communiquées.



Chauffe-Citron propose de se réunir autour d'un programme culturel, stimulant et récréatif qui mettra vos capacités en effervescence.

L'activité est gratuite et s'adresse au 60 ans et plus. Elle se déroule **tous les lundis** jusqu'au 6 avril inclus, de 14h30 à 15h30. Pensez à vous inscrire en mairie !

Mercredi, repas intergénérationnels !

Pour rappel, ces repas se déroulent à la cantine de l'école publique. Le tarif est de 5 euros par personne. Au mieux, pensez à réserver une semaine à l'avance au 02.99.55.23.53.

INFORMATIONS COMMUNALES

Antenne Free. La pose de réseaux de télécoms pour le compte de FREE sur la route de Heuzé devait débuter le 27/01/2020 pour 21 jours calendaires. Le démarrage reste suspendu en l'attente d'informations complémentaires demandées par le maire.

Compte-rendus des conseils municipaux. Afin d'éviter tout contentieux en marge des élections municipales à venir, les compte-rendus de conseil ne sont plus publiés sur la Feuille. Nous vous rappelons qu'ils restent toutefois disponibles en mairie et sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : saint-medard-sur-ille.fr/v2018/crcm

Attention au stationnement. Plusieurs stationnements gênants ont été signalés dans la Côte et aux abords des Hautes Bergères. Nous vous rappelons que seuls les emplacements de stationnement prévus à cet effet doivent être utilisés afin de faciliter la circulation et la visibilité des piétons. Merci également de rester vigilant à proximité de l'école, qu'il s'agisse du stationnement ou de la vitesse de circulation.

Cap BD. Les sélections CAP BD Découverte (à partir de 13 ans) et Expert (à partir de 17 ans) sont à votre disposition depuis le 8 janvier. Pour la première fois cette année, Mathurin, Sarah et Alexis, trois jeunes de St-Médard vous proposent leur CAP BD Junior, une sélection de 6 BD pour les 9 – 12 ans. Après inscription, vous avez jusqu'au 7 juin pour voter pour votre BD préférée !

Coupure d'eau. La SAUR procédera à une coupure d'eau le jeudi 6 février 2020 de 9h à 17h dans les rues et quartiers suivants : Roquet, Côte, rue de la mairie, chemin du Louvre, Clos des pommiers, rue de la Colombière.

Dispositif argent de poche. Une nouvelle session argent de poche se tiendra les 17, 18 et 19 février prochains de 8h30 à 12h. La mission s'adresse aux jeunes de 16 à 18 ans et est rémunérée à hauteur de 15 euros pour 3h30.

Appel aux jeunes baby-sitters. Afin de constituer un vivier de baby-sitters médardais à destination des familles, nous invitons les jeunes médardais à nous adresser leurs coordonnées (nom, prénom, numéro de téléphone et disponibilités). La liste sera ensuite mise à disposition en mairie.

Déviations sur la commune. Compte tenu de travaux d'élagage entre les communes d'Aubigné et Montreuil-sur-Ille (RD 221), une déviation sera reportée sur Saint-Médard-sur-Ille. La circulation pourrait donc être légèrement plus importante sur notre commune concernant les D91 (vers Aubigné), D106 et D521 (vers Montreuil).

INFORMATIONS DIVERSES

Agriculture. Le Val d'Ille Aubigné accorde une nouvelle aide financière aux agriculteurs qui engagent des projets de méthanisation agricole collective. L'aide est fixée à 45% des dépenses avec un plafond de 10 000€. Pour toute interrogation, contacter la Communauté de communes à l'adresse suivante : michel.janssens@valdille-aubigne.fr

Formation vergers. 4 formations taille et greffage sont proposées cette année le mercredi 5 février de 14h à 17h à Mouzélé, le 4 mars de 14h à 17h à Langouët, le 7 mars de 14h à 17h à Feins et le 14 mars de 14h à 17h à Guipel. Les formations sont gratuites mais nécessitent une inscription au 02.99.69.86.03 ou par mail : camille.jamet@valdille-aubigne.fr

Rappel : Inscription sur les listes électorales. L'inscription peut être effectuée jusqu'au 7 février 2020. Pour simplifier la démarche, vous pouvez vous inscrire en ligne sur le site service-public.fr et consulter votre situation électorale via : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Info sociale en ligne. Il y a plus de 20 ans, le Département a mis en place un service d'accès aux droits et de lutte contre l'exclusion, ouvert à tous les habitants d'Ille-et-Vilaine. Vous vous posez des questions dans le cadre d'une séparation, d'une perte d'emploi ou vous rencontrez des difficultés administratives ? Vous avez besoin de conseils concernant l'éducation de vos enfants ? Le service téléphonique du Département Info Sociale en Ligne (ISL) peut vous aider. L'appel est gratuit et anonyme : 0 800 95 35 45.

BIBLIOTHÈQUE

Mercredi : 10h30 à 12h30 puis 14h30 à 18h00

Vendredi : 15h30 à 19h

Samedi : 10h30 à 12h30

Téléphone : 02.99.55.66.40

Mail : bibli@saint-medard-sur-ille.fr

MAIRIE

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00

Le samedi : de 10h00 à 12h00

Téléphone : 02.99.55.23.53

Mail : mairie@smdsi.fr

Vous souhaitez publier votre article ou annoncer votre événement local sur la prochaine Feuille ?

Adressez-nous l'information en mairie avant le 25 février 2020 ou envoyez-nous un mail à :

lafeuille@smdsi.fr